86 B 10176

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU ORIGINAL

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros

Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

23 MARS 2005

N° de dépôt :

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2004

L'an deux mil quatre, le 15 octobre à 12h00, le Conseil d'Administration de DORIS ENGINEERING s'est réuni sur convocation du Président par lettre en date du 30 septembre 2004, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2004 (Document : DGD-01173)
2) Activité de la Société,
3) Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- Monsieur Dominique MICHEL, Président du Conseil d'Administration de DORIS Engineering,
- Monsieur Michel VACHÉ, représentant permanent de la Société Civile des Ingénieurs du 58 A,
- Monsieur Jacques LÉOST,
- Monsieur Fraser EDISON,
- Monsieur Philippe RATYNSKI, représentant permanent de VINCI Construction,
- Monsieur Jean-Luc DUBOIS, coopté comme administrateur en début de séance en remplacement de Monsieur Yves INBONA, démissionnaire.

Est absent et excusé :

- Monsieur Pierre LABORIE, représentant permanent d'ENTREPOSE Contracting, qui a donné pouvoir à Monsieur Dominique MICHEL.

Assistent également au Conseil sans voix délibérative :

- Monsieur Loïc DANGUY des DESERTS, Directeur Général,
- Monsieur Jean PEPIN LEHALLEUR, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Dominique BOUVIER, Directeur Général Adjoint d'ENTREPOSE Contracting,
- Monsieur Jean-Pierre LAIR, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Assiste également le représentant du Comité d'Entreprise de la Société :

- Monsieur Bruno BONNEMAIRE, délégué IC.

Est absent et excusé :

- Monsieur David MORA, délégué ETDA.

Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que sept Administrateurs de la Société sont présents ou représentés et qu'ainsi, par application de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, le Conseil peut valablement délibérer.
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

Monsieur Dominique MICHEL fait part au Conseil de la démission de Monsieur Yves INBONA de ses fonctions d'Administrateur pour raisons de convenance personnelle.
Après avoir rappelé l'importance de la tâche accomplie par Monsieur INBONA durant son mandat, le Président propose aux membres du Conseil de coopter Monsieur Jean-luc DUBOIS.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 2004

Après avoir examiné le projet de procès-verbal (Document : DGD-01173), le Conseil adopte ce texte à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Monsieur Dominique MICHEL remet aux membres du Conseil deux documents (Documents : DGD-01187.xls et DGD-1187bis.xls) montrant la manière dont s'établit le plan de charge de la Société pour l'exercice en cours.
Puis il distribue aux Administrateurs le budget révisé (Document : CA/CA04/Budget04rev.xls) dont il commente les postes principaux.
Le Président faite ensuite le point sur les principaux contrats en cours (Document : DGD-01191) notamment avec AGIP, SADRA, PETROCANADA, ENTREPOSE Contracting, TOTAL, TPM et le CNES.
Puis il donne la parole à Monsieur Loïc DANGUY des DESERTS qui passe en revue les prospects identifiés (Document : DGD-01190).

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1 D2M

Monsieur Dominique MICHEL fait le point sur les négociations actuellement menées en vue de l'acquisition de cette Société à l'intérieur de la fourchette retenue par le Conseil précédent.

3.2 DORIS Inc.

Après avoir rappelé les modalités de rachat de la totalité de cette filiale américaine, le Président fournit aux membres du Conseil les estimations de chiffre d'affaires et de résultat pour l'année en cours, ainsi que l'avance de trésorerie consentie.

Ces opérations ont été effectuées après accord écrit des Administrateurs et sont confirmées par le présent Conseil.

3.3 SCI / FCP

Monsieur Dominique MICHEL soumet aux Administrateurs l'éventualité d'un futur transfert d'actions entre la Société Civile des Ingénieurs du 58A et le fonds "Actionnariat DORIS".
Le principe d'une telle opération est accepté par le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3.4 SADRA / DORIS

Le Président informe les Administrateurs sur les premières négociations menées avec SADRA afin de créer une joint-venture en Iran ; il précise que le projet d'agrément résultant de celles-ci sera soumis au Conseil.
Les membres du Conseil donnent, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, leur accord pour la poursuite des négociations.

3.5 Acompte sur dividendes

Monsieur Jean-Louis DUBOIS demande que soit examinée avant le 31 décembre la faisabilité de la distribution d'un acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2004.
Cette proposition est accepté par le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

4. FIXATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL

Il est décidé que le prochain Conseil se tiendra le mardi 21 décembre 2004 à 11 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et aucun Administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par :

Le Président

Un Administrateur **Un Administrateur**

Le Secrétaire